

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 septembre 2008

Service instructeur
Cabinet

N° 2008-9-1 A1

Service consulté
Commande publique

CEREMONIES DES VOEUX DU NOUVEL AN 2009

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'organisation des cérémonies des voeux du Nouvel An.

Comme chaque année, le Conseil Général organisera au début du mois de janvier 2009, ses traditionnelles cérémonies de vœux à l'occasion de la nouvelle année et notamment la réception en l'honneur des maires et des élus du Haut-Rhin et celle du personnel départemental.

Les services de l'Administration départementale travaillent d'ores et déjà à la préparation de ces événements. Aussi, pour mener à bien l'organisation matérielle, il y a lieu de prévoir les locaux et l'ensemble des éléments sono et vidéo, ainsi que les prestations de décoration et de traiteur nécessaires au bon déroulement de ces cérémonies.


Compte tenu de l'ampleur de ces manifestations, du nombre de personnes attendues, et des contraintes techniques qui en résultent, le Parc des Expositions de Colmar est le seul capable de répondre aux besoins de notre collectivité pour l'organisation de la cérémonie aux élus, ainsi que celle destinée au personnel départemental.

La location de la salle n'entrant pas dans le champ d'application du Code des Marchés Publics, un contrat sera conclu avec la société gestionnaire.

Concernant les autres prestations, des procédures de mise en concurrence seront engagées en tant que de besoin et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les frais de location de salles d'un montant de 11 000 € TTC seront inscrits au budget départemental 2009 et seront imputés sur le chapitre 011 - nature 6232 - fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER